

LA CHARTE DE CEVENNES ECOTOURISME, UN ENGAGEMENT AU SERVICE DU VIVANT

Préambule :

“Nous sommes le sol, nous sommes la terre. Prendre soin de la planète, régénérer ses processus écologiques, est un devoir éthique et écologique. En prenant soin de la terre, nous semons les graines de notre futur.” Vandana Shiva

Article 1 : Je partage une histoire et un territoire

Les adhérents de Cévennes Ecotourisme sont porteurs d'une histoire qui commence en 2001, quand des professionnels du tourisme se rassemblent pour développer le tourisme durable dans un espace naturel protégé : le Parc National des Cévennes.

20 ans d'un engagement pionnier, sur le terrain, pour œuvrer ensemble au service d'une activité qui redonne du sens au voyage, préserve et nourrit le territoire.

20 ans d'actions d'améliorations concrètes - sur les équipements, la gestion des ressources, le choix de fournisseurs locaux, l'accueil des visiteurs - et de développement d'outils pratiques de sensibilisation réalisés en partenariat avec des entreprises locales et fruits du travail bénévole.

Article 2 : Je souscris aux valeurs de Cévennes Ecotourisme : accueillir, préserver, partager, inspirer

Ce qui nous lie, c'est le développement durable. Un lien indéfectible entre les enjeux écologiques, économiques, sociaux et culturels de l'activité touristique.

Je m'engage à :

- accueillir les visiteurs dans la bienveillance, les sensibiliser aux équilibres du vivant, enrichir et transmettre mes connaissances pour inspirer les clients
- préserver les ressources naturelles, culturelles et sociales des Cévennes en gérant mes activités de manière à protéger et favoriser la biodiversité de l'espace protégé et à générer un impact positif sur mon environnement
- partager mes expériences en participant aux actions collaboratives proposées par l'association et œuvrer dans la solidarité, base de développement du réseau
- innover et progresser dans mes pratiques de gestion environnementale de mon activité et mes partenariats écologiques
- avoir une éthique commerciale, une éthique de gestion, et favoriser une économie du vivant.

Article 3 : Acteur je suis ...

Nous, hébergeurs touristiques, gîtes d'étape, gîtes, campings, chambres d'hôtes, agriculteurs, artistes, producteurs, restaurateurs, prestataires d'activités touristiques avons choisi de vivre et d'accueillir en Cévennes. Nous pratiquons un accueil touristique véritablement basé sur la découverte de la nature, la prise en compte de l'aspect social et environnemental, l'épanouissement des individus, l'encouragement à consommer les produits locaux et à découvrir le territoire.

Article 4 : Je rejoins un écosystème territorial solidaire

Notre raison d'être : un réseau d'acteurs touristiques du territoire conscients de leur appartenance au monde vivant, engagés ensemble pour l'écologie.

C'est collectivement que nous sommes plus forts pour s'adapter.

Cévennes Ecotourisme, c'est l'énergie de femmes et d'hommes qui partagent les mêmes valeurs, c'est un réseau qui informe, sensibilise, invente, partage par le biais d'ateliers, de rencontres, de création d'outils ...

Je m'engage à travailler au sein de Cévennes Ecotourisme, à communiquer et promouvoir les valeurs de l'association et à défendre le réseau.

Article 5 : Je m'engage pour un écotourisme militant

Je m'engage à respecter la nature, la rivière, les forêts, la faune, à participer chaque jour, partout, à la protection de la biodiversité par mes faits et gestes.

Je milite et je m'engage pour maintenir et régénérer les écosystèmes.

Je mets la terre et le vivant avant mes enjeux économiques car «la vie compte plus que le profit».

Je m'engage à assurer la clarté et la transparence de mes actions et à lutter contre le greenwashing.

Article 6 : Je vise plus loin ...

Notre vocation : réparation - régénération !

Le temps de l'action est venu. Tout en maintenant la protection de la biodiversité et le développement du tourisme durable, il est désormais indispensable de construire un tourisme réparateur. Je m'engage à mettre en place des actions à vocation de régénération et de réparation du vivant.

Article 7 : Je passe à l'action

L'engagement personnel concret qui me tient à coeur :

Prénom, Nom :

Structure :

Signature :

Fait à

le

Engagement pour 3 ans

